

# Synthèse

En Martinique, 44 300 ménages martiniquais se situent sous le seuil de pauvreté, soit 27 % de la population régionale et 32 % des enfants. Ce taux de pauvreté est près de deux fois supérieur au taux métropolitain (14,4 %). Si la pauvreté monétaire est plus fréquente en Martinique qu'en France, elle est également plus intense. En effet, le niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté dans la région est inférieur à celui de l'ensemble des ménages pauvres métropolitains. Les prestations sociales représentent la première composante des revenus des ménages pauvres martiniquais (47 %), loin devant les revenus d'activité (21 %).

Le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique. Selon les approches, la pauvreté peut être abordée par la perception d'aides sociales spécifiques, par la conjonction de conditions de vie défavorables, ou par la situation en deçà d'un niveau de vie monétaire de référence. L'approche monétaire est la seule qui permet une analyse fine d'un point de vue géographique, à un niveau régional ou infra-régional. Elle est par ailleurs standardisée, commune à de nombreux pays, et permet ici de proposer un éclairage régional comparable au niveau national.

## Le nord de la région est plus touché par la pauvreté

Si la pauvreté est présente sur l'ensemble du territoire, le Nord est le plus touché avec 30,5 % de ménages pauvres, contre 26,3 % pour le Sud et 24,4 % pour le Centre. Comme au niveau national, les situations familiales et l'âge sont des facteurs discriminants de la pauvreté. Ainsi, les personnes vivant seules, les familles monoparentales et les jeunes adultes connaissent plus souvent la pauvreté. Toutefois, le taux de pauvreté en Martinique ne diminue pas avec l'âge tout au long de la vie comme au niveau national. La baisse s'observe jusqu'à la classe d'âge des personnes de 60 à 74 ans mais le taux de pauvreté est à nouveau plus élevé pour les plus de 75 ans.

## Les retraités sont nombreux parmi les ménages pauvres

Parmi les ménages français en situation de pauvreté monétaire, six profils peuvent être identifiés selon la diversité de leurs situations : l'insertion sur le marché du travail, l'âge ou encore le statut d'occupation du logement. En Martinique, le profil majoritaire correspond à celui regroupant les ménages pauvres retraités. Ils sont très présents dans le nord de la région où les conditions de vie sont plus modestes. Un autre profil concerne les ménages dont les revenus d'activité restent insuffisants pour assumer leurs charges familiales. Ce deuxième profil représente un ménage pauvre sur dix en Martinique, uniformément répartis sur le territoire.

Les autres profils se réfèrent aux ménages pauvres non insérés sur le marché du travail : les jeunes de moins de 30 ans, les propriétaires de leur logement, les locataires du parc privé et les locataires du parc social dont le revenu disponible dépend étroitement des aides sociales. Ces quatre profils se répartissent de manière différenciée dans la région : les propriétaires sont plus souvent localisés dans le nord ou le sud, alors que les ménages jeunes de moins de 30 ans ainsi que les locataires habitent davantage le centre où l'activité économique est plus importante.

## Les facteurs aggravants sont très présents

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à des facteurs potentiellement aggravants. En 2020, l'ensemble de la population martiniquaise vit dans un EPCI qualifié de très fragile, en particulier au regard de l'insertion professionnelle avec un chômage important, des logements plus souvent sur occupés qu'ailleurs et une part importante de familles monoparentales. Ces situations défavorables peuvent entraîner une forme d'isolement social qui explique ou aggrave l'état de précarité dans lequel vivent les ménages pauvres martiniquais.